

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
COMTÉ DE MONTMORENCY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI LE 17 AVRIL 2023

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, le lundi le 17 avril 2023 à 17h30 étaient présents : Mesdames Chantale Gagnon, Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, William St-Cyr, Félix Laberge et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La greffière-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour.

23-04-10938

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que les délibérations et la période de questions portent uniquement sur ce dernier, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

2. Adoption du règlement d'emprunt #23-706 décrétant une dépense de 3 471 458\$ et un emprunt de 3 471 458 \$ remboursable sur 25 ans, pour la Phase 2 du parc des loisirs

23-04-10939

ATTENDU QU'une présentation du règlement et qu'un avis de motion ont dûment été donnés à la séance ordinaire du 3 avril 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR William St-Cyr, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Que la Municipalité de L'Ange-Gardien adopte le règlement #23-706 « Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 3 471 458 \$ et un emprunt de 3 471 458 \$ remboursable sur 25 ans, pour la Phase 2 du parc des loisirs » en annexe au procès-verbal, comme faisant partie intégrante.

3. Adoption du premier projet de règlement 23-707 modifiant le règlement de zonage numéro 16-642 et ses amendements afin d'ajouter la classe d'usage C15 usages à contraintes à l'intérieur des zones C-92 et M-141 et permettre la garde de poules urbaines sur l'ensemble du territoire

23-04-10940

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le premier projet de règlement, tel qu'annexé au procès-verbal, modifiant le règlement de zonage 16-642 et ses amendements afin d'ajouter la classe d'usage C15 usages à contraintes à l'intérieur des zones c-92 et m-141 et permettre la garde de poules urbaines sur l'ensemble du territoire ».

Les membres du conseil sont d'accord pour fixer la date de l'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, le 1^{er} mai 2023, à 19h.

4. Amendement à la résolution #23-04-10929 Concernant le dépôt d'une demande de subvention à Véloce III

23-04-10941

ATTENDU la résolution #23-04-10929 concernant le dépôt d'une demande de subvention à Véloce III ;

ATTENDU l'information du Ministère, pour le dépôt de la demande, de modifier le volet 2 pour le volet 1 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR William St-Cyr, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil de la Municipalité de L'Ange-Gardien autorise la présentation d'une demande d'aide financière, Véloce III- Volet 1 et Volet 3, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Christine Gariépy est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

5. Octroi de contrat pour la Réfection de la chambre de débitmètre Dugal et de la chambre de surpresseur Lépine

ATTENDU l'appel d'offres publiques pour la Réfection de la chambre de débitmètre Dugal et de la chambre de surpresseur Lépine ;

ATTENDU la réception de quatre soumissions et l'analyse de conformité de ces dernières ;

- 23-04-10942 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que la municipalité octroi le contrat à la firme Turcotte (1989) inc. pour la Réfection de la chambre de débitmètre Dugal et de la chambre de surpresseur Lépine pour un coût de 124 965 \$ plus taxes, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 23-04-10943 **6. Demande d'aide financière au Fonds des régions et ruralité – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale en matière d'urbanisme, avec la Municipalité de Boischatel**
Considérant que la Municipalité de L'Ange-Gardien a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des régions et ruralité;
Considérant que les municipalités de Boischatel et L'Ange-Gardien désirent présenter un projet d'entente intermunicipale pour le partage de ressources humaines en matière d'urbanisme;
Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
- Que le conseil de la Municipalité de L'Ange-Gardien s'engage à participer au projet d'entente intermunicipale pour la fourniture de ressources humaines en matière d'urbanisme et à assumer une partie des coûts;
 - Que le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des régions et ruralité;
 - Que le conseil nomme la municipalité de Boischatel à titre d'organisme responsable du projet.
- 23-04-10944 **7. Demande d'aide financière au Fonds des régions et ruralité – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale en matière de sécurité civile, avec la Municipalité de Boischatel**
Considérant que la Municipalité de L'Ange-Gardien a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des régions et ruralité;
Considérant que les municipalités de Boischatel et L'Ange-Gardien désirent présenter un projet d'entente intermunicipale en matière de sécurité civile;
Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
- Que le conseil de la Municipalité de L'Ange-Gardien s'engage à participer au projet d'entente intermunicipale pour la fourniture de ressources humaines et matériel en matière de sécurité civile et à assumer une partie des coûts;
 - Que le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des régions et ruralité;
 - Que le conseil nomme la municipalité de Boischatel à titre d'organisme responsable du projet.
- 23-04-10945 **8. Appel de candidatures pour le poste de responsable des loisirs**
IL EST PROPOSÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, que la municipalité effectue un appel de candidature pour le remplacement de congé de maternité de la responsable des loisirs, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 23-04-10946 **9. Appui à la Municipalité de Boischatel pour le Projet du Domaine du boisé au Fonds du Grand Mouvement Desjardins**
William St-Cyr se retire de la discussion et du vote.

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien a pris connaissance du projet de développement quatre saisons du Domaine du boisé de Boischatel ;
ATTENDU QUE les citoyens de L'Ange-Gardien pourront profiter des installations sportives, culturelles et récréatives, au même titre que ceux de Boischatel ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que la Municipalité de L'Ange-Gardien appuie la Municipalité de Boischatel dans leur Projet de développement du Domaine du boisé, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

10. Période de questions

11. Levée de la séance

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.

23-04-10947

IL EST PROPOSÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 18h, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

Pierre Lefrançois, Maire

Lise Drouin, Directrice générale / Greffière-trésorière